

ANUARIO DE PSICOLOGÍA
Núm. 47

UN MODÈLE D'ANALYSE SYNTAXIQUE
«EN GRILLES» POUR LES
PRODUCTIONS ORALES

CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE
Université de Provence

Anuario de Psicología
1990, n° 47, 11-28
© 1990, Facultat de Psicologia
Universitat de Barcelona

Un modèle d'analyse syntaxique «en grilles» pour les productions orales

C. Blanche-Benveniste
Université de Provence

El análisis sintáctico «en grille» ha sido desarrollado para evidenciar las regularidades sintácticas que estructuran las largas secuencias de las producciones orales y para proporcionar una cómoda representación visual. Se muestran los distintos tipos de esquemas sintácticos que los locutores utilizan con repeticiones y modificaciones, y se concede una gran importancia al eje paradigmático que permite situar los errores, las hesitaciones y los fenómenos propiamente gramaticales. A partir de este nivel de análisis considerado como básico, se pueden proyectar otros análisis (lexicales, temáticos o pragmáticos).

Palabras clave: Sintaxis, lenguaje oral, eje paradigmático, regularidades, hesitaciones, correcciones.

L'analyse syntaxique «en grilles» est faite pour dégager les régularités syntaxiques qui structurent les longues séquences de productions orales, et pour en donner une représentation visuelle commode. Elle distingue différents types de schèmes syntaxiques, que les locuteurs utilisent avec des répétitions et des changements.

Une grande importance est accordée à l'axe paradigmatic, qui permet de situer les erreurs, les hésitations et des phénomènes proprement grammaticaux. Sur ce niveau, considéré basique, d'autres analyses (lexicales, thématiques ou pragmatiques), peuvent être projetées.

Mots clefs: Syntaxe, langage oral, axe paradigmatic, régularités, hésitations, corrections.

The main purpose of this analysis is to evidence syntactic regularities which organize long sequences in oral production. It can be shown that speakers tend to use different syntactic patterns, either repeated or mixed together, in regular configurations. Particular importance is given to paradigmatic dimensions, along which some grammatical operations can be ordered, as well as to hesitations or discourse monitoring. Graphic representations are used in order to visualize these organizations. Other lexical, thematic or pragmatic analyses can be mapped onto this syntactic level which is considered as a basic one.

Key words: Syntax, Oral language, Paradigmatic axis, Regularities, Hesitations, Corrections.

Dirección de la autora: Claire Blanche-Benveniste. Département de Linguistique française., Université de Provence: Aix en Provence. France.

L'étude des productions orales peut être abordée, comme celle des productions écrites, par quantité d'aspects différents, selon les objectifs auxquels on s'intéresse. Durant ces dernières années, il s'est développé un ensemble d'analyses portant sur des caractères qui paraissaient être spécifiques des productions orales, ou qui avaient été négligés dans l'étude des productions écrites. Ces analyses ont porté, par exemple sur les interactions entre locuteurs dans les conversations ou les argumentations, sur la conduite du sujet énonciateur lorsqu'il se situait hors du contrôle de l'écrit, ou sur l'enchaînement des thèmes qu'il fournissait «spontanément», sur les choix de langage non normatifs, ou encore sur l'observation des différents genres, narratifs, informatifs ou argumentatifs, tels qu'ils se révélaient dans une pratique moins contraignante que l'écrit. L'attention aux productions orales a permis de déplacer l'observation vers des activités langagières moins conformistes que celles de l'écrit, et plus proches d'un sorte d'«état sauvage» de l'expression.

Les analyses menées par le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (GARS) sont des analyses syntaxiques, qui prennent les productions orales, au même titre que les productions écrites, comme matériau de recherche. Ce matériau permet de trouver des phénomènes peu connus, de rassembler de grandes quantités de données pour voir les tendances majeures de la syntaxe contemporaine, et d'affiner ainsi la description générale de la syntaxe. Dans cette entreprise de description syntaxique, l'originalité de chacune des productions des locuteurs tend à disparaître; ainsi, si l'on s'intéresse à la description de la négation, ou à l'emploi des formes sujets, on prélève, dans une grande quantité de productions les phénomènes relatifs à la négation et aux sujets; le texte suivi, en tant que tel, est mis en pièces, et sacrifié.

Cependant, pour un certain nombre de raisons, et parallèlement aux études portant sur un point particulier de syntaxe, nous avons également développé des études de textes suivis, il s'agit à ce moment-là, et dans une perspective toujours purement syntaxique, de produire une analyse de «surface» d'un morceau de texte, pour en montrer l'organisation générale, les réseaux de dépendance et les régularités; nous avons appelées ces études «analyses en grilles». Elles nous ont été nécessaires pour plusieurs raisons; tout d'abord, parce que nous avions besoin, même pour l'étude d'un point de détail, d'analyser le contexte dans lequel il apparaissait, et qui parfois doit être un contexte très large; ensuite, pour pouvoir comparer entre elles des portions de textes; enfin, pour situer certains phénomènes fréquents dans les productions orales, comme les hésitations, les ratures, les amorces, les ratés, qui trop souvent avaient été écartés de l'analyse, et que nous avons voulu intégrer à la description. Il nous est donc apparu utile de fournir des sortes de «pré-analyses» de grands morceaux de textes, même lorsqu'il ne s'agissait que de situer un phénomène assez restreint.

En développant ces techniques de description syntaxique appliquées à de grands morceaux de textes, nous avons été frappés par les résultats obtenus: une simple description syntaxique révèle, pour certaines productions orales, des propriétés remarquables de régularité et de symétrie, auxquelles tous les locuteurs semblent obéir, et qui montrent des structurations des textes intéressantes. Ces structurations ressortent d'autant mieux lorsqu'on suit une seule logique d'analyse,

celle de la syntaxe, sans y mêler des principes d'analyse pragmatique, discursive ou thématique, et sans même tenir compte du lexique utilisé. Il nous a semblé que la forme syntaxique livrait une couche d'analyse fondamentale, à laquelle on pouvait, par la suite, superposer d'autres couches d'observations, lexicales, thématiques, pragmatiques ou autres.

Ces «préanalyses» peuvent être utilisées ensuite pour des recherches ayant d'autres objectifs que la syntaxe: elles fournissent en effet une première approche formelle des textes, en livrant une sorte de «squelette syntaxique», qui permet ensuite d'accumuler d'autres études. Les principes théoriques de l'analyse sont assez simples; ils s'appuient d'une part sur une utilisation assez précise des notions d'«axe syntagmatique» et d'«axe paradigmatique», et d'autre part sur une théorie de la «rection» syntaxique, où le lexique a une place particulière. Je propose de développer essentiellement ces deux points, en fournissant des exemples.

Axe syntagmatique et axe paradigmatique

Rappel et réinterprétation de ces notions

On doit cette distinction fondamentale à F. de Saussure, qui avait isolé «deux axes naturels» pour l'analyse de la grammaire, sur lesquels il plaçait les *rapports associatifs*:

«D'une part, dans les discours, les mots contractent entre eux (...) des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue (...) Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées *syntagmes* (...) D'autre part, en dehors du discours, les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire (...) Ces coordinations (...) n'ont pas pour support l'étendue (...) Le rapport syntagmatique est *in presentia*: il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire le rapport associatif unit des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle (...) Ainsi le mot *enseignement* fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner, renseigner, etc.*, ou bien *armement, changement, etc.*, ou bien *éducation, apprentissage*)» (éd. 1949, 170-171).

On a systématiquement représenté ces rapports par la suite, selon un axe horizontal et un axe vertical qu'on pourrait représenter ainsi:

c'est un problème d'enseignement
éducation
apprentissage

Saussure insistait sur l'aspect mémoriel des phénomènes situés sur l'axe paradigmatique: ils sont «en dehors du discours», «*in absentia*», mais ils sont intégrés au mécanisme des choix du discours:

«Au moment où nous prononçons la phrase «que *vous* dit-il?» nous faisons varier un élément dans un type syntagmatique latent, par exemple «que *te* dit-il?», «que *nous* dit-

il?», etc., et c'est par là que notre choix se fixe sur le pronom *vous*. Ainsi dans cette opération, qui consiste à éliminer mentalement tout ce qui n'amène pas la différenciation voulue sur le point voulu, les groupements associatifs et les types syntagmatiques sont tous deux en jeu» (éd. 1949, 179-180).

R. Jakobson (1956) reprendra à son compte la notion d'axe paradigmatique, qu'il caractérise par les rapports de similarité, en l'illustrant par l'exemple de la série:

hutte, cabanne, cahute, palais...

et en lui accordant des propriétés nouvelles. Mais, en fin de compte, l'axe paradigmatique a été très peu utilisé pour l'analyse proprement grammaticale, et c'est sans doute en raison du caractère «mémoirel» que lui avait donné Saussure.

Lorsqu'on examine les productions orales, on est frappé par le fait que les séries paradigmatiques évoquées par Saussure et Jakobson ont une existence factuelle: les éléments qu'ils situaient sur cet axe sont produits simultanément (et pas seulement «en mémoire»), côte à côte, et apparemment de la même façon que les suites syntagmatiques. Cela se produit dans les hésitations, les «ratés», ce que nous avons appelé les «bribes» du discours, qui ont trop souvent été écartées de l'analyse grammaticale. On peut le montrer facilement en adaptant les exemples de Saussure selon les modes de production «en bribes» du discours ordinaire.

1. c'est un problème de d'enseignement euh d'apprentissage
euh d'éducation
2. que vous euh nous a-t-il dit

Les exemples réels qui attestent ce genre de phénomènes sont extrêmement nombreux et il est facile d'en faire comprendre la portée en les inscrivant, à la verticale, sur l'axe paradigmatique:

3. j'avais une bourse euh au chose au lycée quoi au collège (AG 1.14.4)
j'avais une bourse euh au chose
au lycée quoi
au collège
4. on a mis ce grand panneau ce grand portail si vous voulez (Maçon)
on a mis ce grand panneau
ce grand portail si vous voulez
5. il nous est moi il m'est arrivé de partir du rucher
il nous est
moi il m' est arrivé de partir

Ces exemples montrent assez clairement des cas d'hésitation: le locuteur cherche la bonne dénomination et passe en revue, sur l'axe paradigmatique, deux ou plusieurs éléments de la série «associative» avant de fournir la dénomination adéquate. Ils montrent aussi nettement que le locuteur peut interrompre le déroulement de l'axe syntagmatique:

on a mis ce grand panneau (...)

pour revenir en arrière et dérouler un morceau de «recherche» sur l'axe paradigmatique:

ce grand panneau
ce grand portail

Mais la notion d'axe paradigmatique peut être étendue au-delà de ces cas que l'on a souvent voulu traiter comme des sortes d'exceptions au bon fonctionnement du discours; on peut lui donner des applications nettement grammaticales.

Les effets de coordination

Il est d'usage de distinguer la coordination «de phrases», qui comporte deux verbes, comme dans:

6. on est allé dans le sud de la France, on est allé en Espagne
et on est allé dans le nord de la France

et la coordination de «constituants», qui n'en comporte qu'un, mis «en facteur commun», comme dans:

7. on est allé dans le Sud de la France en Espagne près de
Barcelone et dans le Nord de la France (Barrué 14.7)

Pour analyser la coordination «de constituants», on peut, comme cela se fait très souvent, supposer que le verbe devait être présent, et a été effacé; auquel cas, on réduit ce type de coordination au précédent; mais on peut également procéder sans effacement, en considérant que les constituants coordonnés, qui occupent, comme le dit la grammaire scolaire, la même fonction, sont des éléments d'un même paradigme. Une représentation sur l'axe vertical peut fournir une image de ce raisonnement:

on est allé dans le sud de la France
 en Espagne près de Barcelone
 et dans le nord de la France

Les trois éléments disposés en liste verticale sont tous trois des compléments locatifs du verbe «on est allé»; ils ont le même statut syntaxique et appartiennent à une même série sémantique. Ils représentent tous des instances de la place abstraite de complément locatif du verbe «aller». En effet, selon la théorie syntaxique sur laquelle nous nous appuyons (cf. *Pronom et Syntaxe et Le français parlé, Études grammaticales*), à un niveau abstrait, on ne peut concevoir qu'une seule et même place syntaxique de complément, mais elle peut être représentée lexicalement par plusieurs instances. Le phénomène de coordination consiste, en ce cas, dans une énumération d'éléments, similaires par leur relation au verbe, c'est-à-dire par leur place syntaxique. Il y a, de plus, dans cet exemple, l'intervention d'un élément de jonction, «et», qui assure l'interprétation de type additif suggé-

ré par l'énoncé. Cet élément «et» pourrait être absent, sans que cela change fondamentalement la relation; on en trouve quantité d'exemples, comme dans:

8. par exemple on a des embrayages sur les voitures les motos (Leggio 2.3)
 on a des embrayages sur les voitures
 les motos

mais lorsque cet élément de jonction figure dans l'énoncé, il assure un rôle de «joncteur» explicite. Au lieu d'un joncteur à effet additif comme «et», on peut en avoir comme «ou», qui marque une alternative ou «donc» qui marque une conséquence, ou quantité d'autres:

9. ensuite on les redescend sur le plateau de Valensole ou sur
 le plateau d'Albion (Apic 4.1)
 on les redescend sur le plateau de Valensole
 ou sur le plateau d'Albion
10. Vous aurez pas assez de de butineuses donc d'abeilles (Apic 51.10)
 vous aurez pas assez de
 de butineuses
 donc d'abeilles

De toute façon, on a intérêt, pour la description, à séparer deux phénomènes: d'une part le phénomène de liste paradigmatisée qui englobe les diverses instances du complément; d'autre part le phénomène du «joncteur», qui implique une opération à faire sur les éléments de cette liste.

Effets de précision et d'hyponymie

Sur le même modèle de liste paradigmatisée, située dans un même emplacement syntaxique donné, on trouve, à travers les énoncés, des effets assez divers, mais qui se laissent analyser par le même principe, sur l'axe paradigmatisé. L'un des plus frappants est celui par lequel le locuteur introduit plusieurs éléments de lexique, organisés en paradigme, dont le dernier semble entraîner une précision lexicale:

11. généralement ce sont les vieilles abeilles les gardiennes qui
 sont sur la fin de leur existence (Apic 60.14)
 ce sont les vieilles abeilles
 les gardiennes qui sont sur la fin de...
12. l'apiculture c'est quelque chose d'assez compliqué d'assez méconnu du grand public (Apic 2.9)
 c'est quelque chose d'assez compliqué
 d'assez méconnu du grand public

On rencontre aussi des effets d'hyponymie, où une liste comporte un terme générique, qui sert à classer les autres termes énumérés; c'est le cas du lexème «les déplacements», placé en tête de liste ou de «trois ou quatre choses», placé en fin de liste:

13. on a les déplacements à payer c'est-à-dire de l'essence l'autoroute les hébergements la nourriture (Barrué 21.1)
- | | |
|------|--------------------------|
| on a | les déplacements à payer |
| | c-à-d de l'essence |
| | l'autoroute |
| | les hébergements |
| | la nourriture |

Les amorces

Dans les productions orales (comme dans les brouillons de l'écrit), il arrive que le locuteur amorce un élément puis que, sans le continuer jusqu'au bout, il l'abandonne pour en prendre un autre. Cet élément dont il ne donne qu'une amorce peut être un morceau de lexique, comme *us-*, amorce de *usine*, dans l'exemple suivant:

14. je revenais de l'us de l'école de l'usine avec lui (Poupée)
- | |
|----------------------|
| je revenais de l'us- |
| de l'école |
| de l'usine avec lui |

L'amorce peut être celle d'un syntagme, dont le début est fourni, mais pas le développement complet; dans l'exemple suivant, le locuteur commence à trois reprises un syntagme nominal, avec l'article «le», avec le démonstratif «ce», puis, recommençant par le démonstratif «ce», il donne enfin un syntagme complet:

15. je revois toujours le ce ce petit lit (Toulon 4.5)

Dans ce cas, même si, dans les deux premières occurrences, le syntagme n'a pas été rempli, nous considérons que sa place est marquée, et que syntaxiquement il existe en tant que tel; nous lui donnons donc une représentation sur l'axe horizontal; dans l'exemple, il s'agit du syntagme nominal complément du verbe «je revois», réitéré à trois reprises:

je revois toujours le
ce
ce petit lit

Il en va de même pour les syntagmes verbaux, comme dans ces trois occurrences qui commencent par le sujet:

16. avec maman je on on n'a pas discuté (Poupée)
- | |
|--------------------|
| avec maman je |
| on |
| on n'a pas discuté |

Il arrive que le contenu du syntagme au lieu d'être laissé en suspens, soit rempli par un élément qui marque typiquement l'hésitation, comme «euh», «enfin»:

17. maman débordée par euh par ses par ses grossesses et ses allaitements
 débordée par euh
 par ses
 par ses grossesses
 et ses allaitements

Dans tous ces cas, il s'agit toujours d'un alignement sur l'axe paradigmatique, que les éléments soient donnés au complet ou non.

Les répétitions

Il arrive que les locuteurs produisent des répétitions de mêmes éléments, dans les mêmes positions syntaxiques. Ce peut être un procédé d'insistance;

18. elle réclamait son frère son frère son frère toujours (FC65)
 elle réclamait son frère
 son frère
 son frère toujours

Ce peut être une hésitation involontaire:

19. ça s'est passé à Paris à Paris mais je ne sais plus quand (RY 5.9)
 ça s'est passé à Paris
 à Paris mais je ne sais plus quand

Dans un certain nombre de cas, il serait délicat d'avoir à décider si le procédé est volontaire ou pas; au lieu de l'analyser en fonction des intentions supposées du locuteur, il paraît assez simple de l'analyser d'abord comme une énumération répétitive sur l'axe paradigmatique:

20. chaque fois on courait hein on avait peur hein on avait peur (Stras 212)
 chaque fois on courait hein
 on avait peur hein
 on avait peur

Ensemble des effets produits sur l'axe paradigmatique

Le phénomène général de regroupement sur l'axe paradigmatique peut correspondre à des effets très différents: coordination, recherche de mots, effets de liste avec précision, effet de sériation, amorce, répétition, etc. Il est commode de pouvoir représenter tous ces effets selon un seul et même principe, avant même de s'interroger sur l'interprétation exacte qu'il faut leur donner (ce qui est parfois délicat, et exige d'autres types, non syntaxiques, d'explication).

Ce regroupement en colonnes paradigmatiques permet déjà un premier classement des éléments constituant un texte, et ce classement, avec sa représentation visuelle sur deux axes, permet une perception graphique plus facile que le simple alignement continu:

21. je revenais de l'us- de de de l'école de de l'usine avec lui
 je revenais de l'us
 de
 de
 de l'école
 de
 de l'usine avec lui

Pour traiter plus à fond de la disposition des syntagmes, il est nécessaire d'exposer quelques points de la méthode syntaxique.

Quelques points d'analyse syntaxique

La notion de rection¹

Nous n'utilisons pas la phrase comme unité de base de l'analyse syntaxique, mais les constructions grammaticales fondées sur des catégories: constructions verbales, nominales, adjectivales, etc. Pour chacune de ces constructions, nous considérons qu'il y a un élément responsable de la construction, ou élément «recteur». Dans une construction verbale, c'est le verbe l'élément recteur. On peut donc poser, pour ce type de constructions, un verbe qui est le principe organisateur, avec son sujet et ses compléments, régis par ce verbe:

22. le premier ministre rencontrera l'évêque ce soir à ce dîner
 verbe recteur
 sujet compl compl compl
 éléments régis par le verbe

Mais ceci est un exemple factice, beaucoup trop simple; les énoncés réels sont généralement plus complexes, pour plusieurs raisons.

Autour de la construction verbale peuvent venir s'agglutiner des éléments qui ne sont pas régis par le verbe, mais simplement «associés» à la construction verbale.

23. à mon avis, le premier ministre rencontrera l'évêque ce soir à ce dîner,
 heureusement

Dans cet exemple les éléments «à mon avis» et «heureusement» ne sont pas régis par le verbe, et sont à considérer comme étant en dehors de la construction verbale. On trouve souvent, dans certaines productions, en tête d'une construction verbale, plusieurs éléments qui ne sont pas régis par le verbe, comme c'est le cas pour tous les éléments placés entre parenthèses dans l'exemple suivant:

1. La présentation est donnée ici de façon simplifiée; il est question de «rection» des catégories comme le verbe, sans mention des détails. Cf. Blanche-Benveniste *et al.*, 1984, 1990.

24. (ce jour-là, dans la ville, dans ces conditions,) on ne pouvait pas circuler

Pour distinguer les éléments régis des éléments qui ne le sont pas, on dispose d'une série de propriétés:

— les éléments régis ont pour équivalents des pronoms, on peut dire, pour l'exemple 23:

il le rencontrera quand là-bas,

en faisant une équivalence entre:

le ministre / il
l'évêque / le
ce soir / quand
à ce dîner / là-bas

Ces équivalences ne sont pas possibles pour des éléments comme «heureusement», «à mon avis», «ce jour-là», «dans ces conditions».

— Les éléments régis par un verbe reçoivent les modalités, assertive, négative ou interrogative de ce verbe, et peuvent avoir des contrastes de modalités; on peut dire:

le ministre rencontrera l'évêque mais pas l'archevêque
il le rencontrera ce soir mais pas ce matin
il le rencontrera au dîner mais pas ailleurs

Ces contrastes de modalités sont impossibles pour des éléments comme «à mon avis», placés en dehors du «scope» des modalités verbales.

— Les éléments régis par un verbe peuvent généralement être «topicalisés» par un procédé régulièrement attestés, par exemple être détachés en tête de construction par «c'est... que...»:

c'est le ministre qui le rencontrera
c'est l'évêque qu'il rencontrera
c'est ce soir qu'il le rencontrera

ce qui est impossible pour les éléments situés hors de la rection du verbe.

Les éléments associés ne surviennent pas dans un ordre préétabli; ils peuvent se placer en tête ou fin d'énoncé, mais aussi en cours d'énoncé, à une frontière entre constituants:

il le rencontrera, (heureusement) ce soir, (à mon avis), à dîner

D'autre part, des sortes de «parenthèses», étrangères à la construction verbale, peuvent venir s'insérer dans le déroulement de l'énoncé, c'est le cas pour «comment dire» ou pour «c'est important», dans les exemples suivants:

25. il avait vu (comment dire) l'inconvénient de la situation
26. il faut savoir (c'est important) conclure une discussion

31. je revois ce lit

Mais, sur le plan abstrait des possibilités qu'offre la langue, on doit poser un schéma beaucoup plus complexe, qui, pour le français, comporterait par exemple la mention de tous les adjectifs, les adverbes, les numéraux, les indéfinis que l'on pourrait combiner dans ce syntagme nominal, soit par exemple:

cet autre (...) troisième (...) très étonnant (...) joli (...) petit lit

Les réalisations effectivement attestées ne remplissent jamais toutes les possibilités théoriques; mais il arrive que les locuteurs, commencent par un syntagme de forme réduite, puis interrompent le déroulement syntagmatique pour revenir en arrière et le compléter; ils remplissent alors une, deux ou plusieurs des possibilités de combinaison. Voici des exemples réels:

32. je revois toujours le ce ce petit lit ce joli petit lit rose (Poupée 4,5)
je revois toujours le

ce
ce petit lit
ce joli petit lit rose

33. il a pour but de de donner euh de créer des systèmes nouveaux
des systèmes mécaniques nouveaux (Leggio 1,5)
il a pour but de

de donner euh
de créer des systèmes nouveaux
des systèmes mécaniques nouveaux

Pour donner à ces exemples une représentation visuelle commode sur les axes paradigmatique et syntagmatique, il est bon de prévoir l'emplacement du syntagme le plus développé (qui vient souvent en dernier). C'est pourquoi, dans la représentation que nous donnons, nous figurons par un blanc entre «ce» et «petit lit», ou entre «des systèmes» et «nouveaux», la place de l'élément supplémentaire qui sera fourni par le locuteur lorsqu'il développera son syntagme. Il est évident que jamais le syntagme ne sera totalement «saturé», c'est-à-dire que jamais toutes les places théoriquement possibles ne seront toutes remplies.

On rencontre le même effet de remplissage progressif des places disponibles pour les syntagmes verbaux. Entre un sujet et son verbe, comme dans:

cet homme boit

on peut prévoir la possibilité de placer un ou deux auxiliaires, et des verbes modaux comme «va», «peut», «doit», etc.

cet homme a bu
cet homme doit avoir bu
cet homme doit pouvoir avoir bu

Voici un exemple réel:

34. les registres sont très euh sont doivent être doivent pouvoir être
contrôlés (Holding)

les registres	sont très euh
	sont
doivent	être
doivent pouvoir être	contrôlés

Dans ce dernier exemple, on peut distinguer quatre étapes du développement du syntagme, chacune étant figurée sur une ligne distincte; un élément de développement du syntagme comme «très» a été donnée dans la première étape, et n'a pas été repris dans les trois autres qui ont suivi; en revanche, le verbe modal «pouvoir» n'a été donné que dans la quatrième. Si l'on veut totaliser l'ensemble des développements du syntagme, à travers ces quatre étapes, on proposera la séquence suivante, qui n'a jamais été prononcée en tant que telle, mais qui forme en quelque sorte la sommation de toutes les étapes, et que nous appelons la «séquence maximale» du passage.

les registres doivent pouvoir être très contrôlés

Le recours à la séquence maximale permet de récapituler les éléments syntagmatiques fournis; il permet aussi de vérifier, pratiquement, que les colonnes d'éléments ont été bien établies, dans la mesure où elles peuvent valablement s'enchaîner les unes aux autres pour fournir un syntagme développé.

Distinction entre plusieurs schèmes syntaxiques²

Une même construction verbale peut se manifester sous différents schèmes syntaxiques. Par exemple, on considérera qu'entre une construction sans topicalisation par «c'est... que...» et une construction topicalisée, il y a une différence de schème syntaxique:

35. je n'ai pas discuté avec le ministre
36. ce n'est pas avec le ministre que j'ai discuté

Il est impossible de superposer ces deux schèmes en préservant leur originalité; en effet dans le premier, le complément «avec le ministre» est placé en fin d'énoncé, sans le verbe d'appui «c'est», et sans adjonction directe de négation, alors que, dans le second, ce même complément occupe une place de tête et est accompagné de «c'est... que» et de la négation. Il est impossible d'aligner dans une même colonne ces deux occurrences si différentes du complément, qui ne sont pas paradigmatiquement tout à fait semblables. On décide donc, dans ce cas, de fournir une représentation visuelle qui rende compte de cette différence: on sépare par

2. J'utilise ici le terme de «schème syntaxique», qui peut être compris aisément, sans obliger à entrer dans le détail de l'analyse. Nous avons élaboré une méthode de classement dans laquelle ces schèmes ont le nom technique de «dispositifs».

un trait horizontal les deux schèmes, pour ne pas s'obliger à les analyser selon les mêmes colonnes paradigmatiques. Voici le résultat sur un exemple réel:

37. moi je me souviens avoir beaucoup discuté surtout avec papa parce que ma-
man (...) n'avait pas le temps de parler on ne parlait pas avec maman parce
qu'elle n'avait pas le temps de nous écouter c'est avec papa que je discutais.

moi je me souviens avoir beaucoup discuté surtout avec papa	parce que (...)
on ne parlait pas	avec maman parce que (...)

c'est avec papa que je discutais

De même, on fera nécessairement une séparation typologique nette entre les deux schèmes syntaxiques qui représentent la construction de «...m'ennuyait...», dans:

38. les perspectives d'avenir m'ennuyaient
39. ce qui m'ennuyait c'était les perspectives d'avenir

Il ne s'agit pas ici d'un simple artifice graphique. Il est important, pour l'analyse d'un texte, de noter soigneusement les endroits où le locuteur exploite un même schème syntaxique, parfois à plusieurs reprises successivement, et les endroits où il fait une rupture, en changeant de schème.

D'autres séparations, plus subtiles, s'imposent. Ainsi il existe, entre les différentes sortes d'organisations verbales, des types foncièrement différents. Les verbes dits «de parole», comme «dire, penser», ont des organisations très particulières;³ dans un exemple comme:

40. le comptable m'a dit: «il faut savoir combien ils veulent» (Maçon 20,3)

le verbe «m'a dit» a certes une sorte de complément qu'il régit: «il faut savoir combien ils veulent», mais c'est un complément d'un type très particulier, qui n'est pas comparable à celui qu'on trouvait par exemple dans «je revois ce petit lit» (cf. Blanche-Benveniste, 1988). Il est utile de distinguer ces constructions des verbes «de parole», qu'on peut difficilement aligner sur les autres. Dans la pratique, on a toujours intérêt à les distinguer et à les isoler des autres.

Parmi les constructions à isoler, il faut en signaler encore au moins deux types: les constructions à corrélation et les constructions non verbales.

On appelle constructions à corrélations celles qui reposent non pas sur l'organisation d'un verbe, mais sur l'équilibre entre deux formes symétriques, comme deux conditionnels, ou deux séquences liées par «plus... plus...», «autant... autant...»:

3. Ces verbes sont différents des verbes pleinement recteurs, dans la mesure où ils acceptent n'importe quelle séquence comme rectio; d'autre part, ils peuvent se mettre «en incise»: «'...', m'a dit le comptable». Pour les propriétés de ces verbes, cf. Blanche-Benveniste, 1989.

41. il me le demanderait, je le lui dirais
 42. plus il parle plus il m'ennuie

Il est impossible d'aligner ce type de construction sur celles qui sont formées autour d'un verbe; on doit donc les isoler, et ne pas chercher à faire correspondre leurs constituants, nécessairement symétriques, avec ceux d'une organisation syntagmatique qui n'aurait pas les mêmes. Voici un exemple réel:

43. dans les hôpitaux ils ont pas les moyens de faire ça - parce que autant ils ont du matériel hypersophistiqué pour plein de choses - autant pour le petit matériel c'est nul c'est complètement nul - ils ont pas les crédits nécessaires pour changer les seringues

Pour l'analyse et pour la représentation graphique, on pourra confronter les deux constructions verbales qui ouvrent et ferment ce passage:

dans les hôpitaux ils ont pas les moyens de faire ça

ils ont pas les crédits nécessaires pour changer les seringues

mais on devra isoler la construction à corrélation en «autant... autant...» qui se trouve au centre:

parce que / autant ils ont du matériel... pour / / autant pour le petit matériel c'est nul /

Celle-ci ne pourrait trouver à s'aligner que sur une construction du même type.

Les constructions sans verbe sont évidemment irréductibles aux constructions verbales. Les locuteurs les emploient souvent avec des effets de rupture.

44. le soir je m'endors tranquillement - le lendemain je me réveille - plus de portefeuille - je cours à la police je réclame (...) (TU,83)

le soir je m'endors tranquillement
 le lendemain je me réveille

plus de portefeuille

je cours à la police
 je réclame

Les constructions sans verbe recteur, comme dans l'exemple suivant: «quand j'étais petite, oui» et «mais maintenant, non» sont similaires, et on peut les aligner paradigmatiquement; mais elles sont décalées par rapport à la construction à verbe recteur qui les précèdent.

45. moi ça me plaît pas trop ces choses - quand j'étais petite oui mais maintenant non (Boscorn 13,17)

moi	ça me plaît pas trop	ces choses
	quand j'étais petite	oui
mais maintenant		non

Les relations avec le lexique

Dans cette préanalyse syntaxique, la forme syntaxique est prise comme base; le lexique est un élément variable, qui ne sert pas à établir les structures du texte. On constate du reste qu'une des stratégies importantes des discours est de faire varier la place du lexique. Par exemple, le lexique constitué par «l'hôpital» apparaît une première fois comme complément du verbe, à la droite de l'énoncé, une deuxième fois comme sujet et une troisième fois comme associé, à gauche de l'énoncé; c'est le cas classique de la «topicalisation» d'un élément déjà mentionné, qui, visuellement, glisse de la droite vers la gauche.

46. ce jour-là ils ont cherché l'hôpital mais l'hôpital était introuvable et de toutes façons l'hôpital c'était trop tard (TC,92)

	ce jour-là	ils ont cherché l'hôpital
		mais l'hôpital était introuvable
et de toutes façons l'hôpital		c'était trop tard

Les exemples de ces glissements de lexique sont très nombreux; il est évident qu'on ne peut les apprécier que par rapport au cadre fixe des formes syntaxiques:

47. et puis il est arrivé 38 alors là 38 ça allait plus du tout (Sola RL2,12)
 et puis il est arrivé 38
 alors là 38 ça allait plus du tout
48. il faut y aller avec plaisir hein parce que si vous le faites pas avec plaisir
 faut pas y aller (Lic 90-5,163,12)
 il faut y aller avec plaisir hein
 parce que si vous le faites pas avec plaisir faut pas y aller

Dans un texte d'une certaine étendue, les structures sont fournies par les regroupements de formes syntaxiques; le lexique, même s'il joue un rôle central dans la signification, n'apparaît pas de façon aussi structurée. On peut prendre l'exemple du mot «tuer», central dans le petit conte cité ici en exemple:

49. ce seigneur-là était un jour revenait de la chasse passait avec son fusil sur l'épaule et il demande à la patronne de la maison qui était devant la devant sa porte et il dit voulez-vous que je tue un moineau et la femme lui dit oui pourquoi pas il a tiré sur le mari de la femme donc qui réparait son toit et il l'a tué à d'un coup de fusil et ça c'est véridique c'est authentique (Ethn.1)

Dans ce texte, il y a au centre deux occurrences de verbes de citation de paroles, encadrés par des constructions de verbes recteurs comme «revenait, passait», «tiré»,

«tuer». Le seul sujet nominal est celui du début: «ce seigneur-là»; le seul associé à gauche est «un jour», en début de texte.

ce seigneur-là	était		
un jour	revenait de la chasse		
	passait avec son fusil sur l'épaule		
et	il demande à la patronne de la maison	qui était devant la	
		devant sa porte	
	et	il dit	voulez-vous que je tue un moineau
	et	la femme lui dit	oui
			pourquoi pas
	et	il a tiré sur le mari de la femme	qui réparait son toit
	et	il l'a tué à	
		d'un coup de fusil	
et ça	c'est véridique		
	c'est authentique		

Il est évident que si, ici, on avait choisi de centrer l'analyse sur le verbe «tuer» qui est thématiquement le plus important, on n'aurait pas pu dégager aussi nettement la structure syntaxique. Mais, une fois cette structure syntaxique dégagée, il est possible de lui superposer une analyse lexicale et thématique.

Conclusion

Ce modèle d'analyse syntaxique permet de donner aux textes une représentation visuelle plus facile à lire que la disposition en lignes continues. En effet, nos habitudes de lecture en lignes continues sont mal adaptées à la lecture des transcriptions de productions orales. Le simple fait d'isoler sur une ligne les constructions syntagmatiques et de mettre à la verticale les éléments paradigmatiques rend la lecture plus aisée.

Il ne s'agit pas d'une analyse très approfondie: elle ne concerne en fait que les grands constituants de l'énoncé; par exemple la formation des groupes nominaux, ou la composition exacte des compléments, considérés ici comme des formes de détails sont laissés dans l'ombre.

L'analyse ne prend pas en compte les intentions des locuteurs, ni leurs positions dans l'énonciation; mais elle laisse ouverte la possibilité de les intégrer, dans une phase ultérieure. En somme, cette analyse, conçue pour la syntaxe, accorde une place fondamentale aux faits syntaxiques, dont la conduite est largement inconsciente dans les productions orales les plus courantes, et dont les structures semblent très largement partagées par l'ensemble des locuteurs. C'est en ce sens qu'elle peut rendre service.

REFERENCES

- Barallier, C. (1984). *La notion de discours direct et discours indirect dans un corpus de français parlé*, Mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- Bilger, M. (1983). Contribution à l'analyse en grilles, *Recherches sur le Français Parlé*, 4, 195-215.
- Blanche-Benveniste, C. (1989). Constructions verbales «en incise» et rection faible des verbes, *Recherches sur le Français Parlé*, 9, 53-74.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stéfanini, J. & van den Eynde, K. (1984). *Pronom et Syntaxe: l'approche pronominale et son application à la syntaxe du français*. Paris: SELAF.
- Blanche-Benveniste, C. & Jeanjean, C. (1986). *Le français parlé: Édition et transcription*. Paris: Didier-Erudition.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, Ch. & van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé: Études grammaticales*. Paris: Éditions du CNRS.
- Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris: Colin.
- Ghillion, R., Mathalon, B. & Bacri, N. (1985). *Les dires analysés*. Paris: Presses Universitaires de Vincennes.